

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 510

Artikel: Propagande...

Autor: M.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propagande...

Depuis quelques jours, l'on peut voir, au coin d'une des artères les plus animées de Genève, le boulevard Georges-Favon, une arcade égayée d'inscriptions, d'affiches multicolores, et d'une fort intéressante carte en couleur de l'Europe, qui indique clairement les pays où les femmes votent. A l'intérieur des brochures des publications, d'autres affiches illustrées, mais aussi des fauteuils, un tapis, des fleurs, et d'aimables féministes qui tricotent durant les rares moments de loisir que leur laisse leur activité de propagande...

Car le moyen est magnifique pour attirer l'attention du public et d'intéresser à notre cause « l'homme de la rue ». Constamment, en effet l'on voit s'arrêter devant la carte suffragiste ou le texte de telle proclamation, un homme la pipe aux dents, une femme avec son filet à provisions, un jeune couple, qui rit en se poussant du coude, une élégante en fourrure, un flâneur endimanché : vite l'une des suffragistes de service s'approche de la porte, pose une question, engage la conversation, tous les membres curieux du groupe rassemblés par le hasard, entrent dans le magasin, signent les listes qu'on leur présente, parfois même en emportant pour les faire signer à leur tour, et partent une brochure ou un tract à la main — si ils ne laissent pas cent sous sur la table pour aider à couvrir les frais de cette campagne, comme voudrait absolument le faire l'autre jour une dame déléguée et spontanée.

ment entrée pour nous donner sa signature! Cette arcade sera ouverte durant tout le mois de novembre. Que nos amis souhaitent le soleil, qui, bien davantage que les averse de ces jours derniers, donne aux passants le goût de la marche lente et leur inspire le désir, une fois leur œil attiré par la couleur d'une affiche, ou la ligne d'un dessin, de s'arrêter, et de réfléchir à ce que nous demandons.

* * *

De son côté, et pendant la « Semaine de la Paix » (du 7 au 14 novembre) la branche genevoise du R. U. P. (Rassemblement universel pour la paix) a adopté la même méthode de propagande pour faire connaître son travail. Plus heureux que les suffragistes, elle a obtenu gratuitement l'usage d'un magnifique local, en plein centre (place Longemalle) avec au premier étage une vaste salle qui se prêtera admirablement à des expositions des différents groupements suffragistes, voire même à des réunions et de brèves causeries sur les faits politiques de la journée. Là aussi, vont tous nos vœux de plein succès. Car, nous l'avons écrit ici même, et nous croyons utile de le répéter, le temps de la propagande abstraite et théorique dans les Comités est passé. Ce qu'il faut maintenant, c'est le contact avec tous ceux qui passent, avec les indifférents qu'il faut intéresser, avec les adversaires qu'il faut convaincre, — et aussi avec les amis inconnus qu'il faut grouper.

M. F.

Le programme de ces dix conférences avait été fort bien établi, de façon à poser d'abord les principes généraux sur une base très large, puis à étudier les divers aspects de façon plus spécialisée. C'est pourquoi, dès le premier jour, et après l'allocation d'ouverture faite au nom du gouvernement par M. le conseiller d'Etat Paul Balmer, M. le professeur Malche, conseiller aux Etats, évoqua dans une vaste fresque largement brochée les problèmes qui se posent, montrant comment un des résultats de l'évolution sociale a été de profondément modifier la famille, comment, de ce fait d'autres organismes (associations privées, pouvoirs publics) se sont trouvés obligés de se substituer à elle, et comment il serait souhaitable qu'une collaboration s'établisse entre ces divers éléments: toutes questions auxquelles les conférences suivantes devraient répondre. Ces problèmes, M. Paul Chaponnière, homme de lettres, les analysa à son tour du point de vue psychologique, se plaçant alternativement, et cela aussi bien par l'expression mimée que par le fond de sa spirituelle conférence *D'une génération à l'autre*, tantôt du côté de la jeunesse, tantôt de celui des parents. Quelques-unes de ses affirmations soulevèrent ensuite, au cours de la cordiale réception offerte pour clôturer cette après-midi officielle, d'intéressantes discussions parmi les participants: la jeunesse de nos jours est-elle plus heureuse que celle de la génération précédente? est-elle plus active? plus laborieuse? Oui, dit M. Chaponnière. Non, répondent d'autres, et chacun de citer des exemples, d'évoquer ses souvenirs, d'avancer des comparaisons... Mais après tout, ceci n'est-il pas trop essentiellement subjectif pour qu'il soit possible de généraliser?...

Le rôle et le mécanisme de l'hérédité pour la famille: et ce fut le sujet d'une belle conférence scientifique, dite avec toute l'autorité, la clarté et l'éloquence qui sont le fait du Dr. Du Bois, pro-

fesseur à l'Université. La protection de la famille par le droit: et M. le professeur Albert Richard développa d'abord avec toute la compétence qu'on lui connaît l'évolution juridique de la notion de famille; puis, s'attachant au statut juridique de la famille chez nous, analysa les principales dispositions du droit civil (mariage, régimes matrimoniaux, puissance paternelle, enfant illégitime, divorce, abandon de famille, etc.), du droit pénal (abandon de famille, adultère, bigamie, incestes), des dispositions administratives (dégrèvements fiscaux) qui touchent à la famille. Relevons ici que, au cours de la discussion qui suivit cet intéressant exposé, il fut rappelé ce que nous ne cessons de répéter, c'est que les mesures soi-disant prises pour protéger la famille en interdisant aux femmes mariées de travailler, tendent au contraire à la ruiner, en ouvrant la porte à l'union libre! La santé morale de la famille: vu l'importance du sujet, il avait été demandé à M. le pasteur Aug. Lemaître de parler, non seulement pour les participants au cours, mais aussi pour le grand public à la Salle Centrale, et nous eûmes là le privilège d'un bel exposé — d'une belle prédication, allions-nous dire, vu l'inspiration qui l'anima de la conception chrétienne de la vie, du sens chrétien de la responsabilité, de l'autorité, de la discipline, de l'amour... Remercions aussi ici, M. Lemaître de ses vigoureuses affirmations en faveur du suffrage féminin, comme d'un des éléments, dont il faut souhaiter la triomphe pour la santé morale de l'enfant et de la famille.

E. Go.

(Le deuxième article au prochain numéro).

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

édifier Eudora, et qui prennent leur piquant du fait que l'écrivain vécût sa vie tout ailleurs que « sous un voile ». « Heures de pouvoir s'instruire, dit Mme Roland, les femmes ne sont pas tentées à communiquer ce qu'elles acquièrent. Que pourraient-elles dire que d'autres ne sussent mieux qu'elles? Leur sexe et leurs devoirs les retiennent également sous un voile, où elles trouvent plus sûrement le bonheur qu'au milieu des illusions qui les portent à se montrer. »

Tout à Genève enchante notre voyageuse: le lac, les habitations délicieuses de ses rives, rappelant le confort anglais, l'amphithéâtre du Jura, les montagnes, leurs neiges et leurs glaciers. « Quant à la cité dont Voltaire disait autrefois que la ville de Calvin était devenue la ville de Socrate, et que ses habitants étaient un peuple de sages, elle est bien changée sous ce rapport. Le peuple actif, industriel, n'est plus qu'un composé d'ouvriers et de marchands entre lesquels la fortune seule mettra des différences. »

Genève paraît à Mme Roland n'avoir point de caractère distinctif: « elle n'est déjà plus rien pour la liberté... les privilèges des bourgeois ne sont qu'une ombre... » La société lui paraît plaisante, les hommes sont généralement instruits. Les femmes « sont communément blanches, un peu pâles », vivent beaucoup en compagnie des hommes, désirent plaire et s'occupent à y parvenir. La ville lui plaît, bien qu'irrégulièrement bâtie, et bien que les entrées des maisons soient trop petites. Mme Roland la quitte pour le pays de « Vaux », qui l'enchantait moins: à Clarens, elle ne voit que des cabanes, le château de Chillon est triste, Lausanne a des rues fort en pente, peu larges, mal alignées, mal pavées, des maisons

IN MEMORIAM

Le Docteur Sophie de Patton

De deux côtés à la fois nous parvenons ces témoignages à la mémoire d'une femme d'élite, décédée la semaine dernière à Genève — doubles témoignages qui montreront l'estime et l'affection qu'éprouvaient pour elles ses collègues, comme ses patientes, et le chagrin que toutes ressentent de son décès. (Réd.).

Lorsque, le 29 octobre, en parcourant les journaux de Genève, je trouvais parmi les avis mortuaires celui du docteur de Patton, je le relus plusieurs fois, car il me paraissait impossible qu'il s'agit de notre collègue.

Récemment encore je l'avais rencontrée en ville, marchant de ce pas rapide, avec cette allure énergique qui lui était propre. Un bon sourire illuminait son visage, dont ni les soucis, ni le dur travail n'avaient pu altérer les traits fins, restés jeunes encore.

Sophie de Patton avait commencé tardivement ses études médicales, mais elle les avait poursuivies avec cette énergie et cette persévérance qu'elle mettait à tout ce qu'elle avait entrepris. Ses études terminées, elle s'était spécialisée en obstétrique et gynécologie, devint assistante à la Maternité, s'établit ensuite en ville et s'acquittait rapidement une grande clientèle, genevoise et internationale.

Elle était restée fidèle aux convictions religieuses et politiques dans lesquelles elle avait été élevée, et après la guerre elle s'occupa beaucoup de ses compatriotes en détresse. Mais malgré l'accroissement de ses obligations et de ses préoccupations, elle continuait à soigner ses nombreux malades avec le même dévouement, se mettant nuit et jour à leur disposition. Aucune peine n'était de trop pour elle; son bien-être, sa santé même n'entraient jamais en compte.

Comment elle, si frêle, a-t-elle pu résister jusqu'à un âge avancé à un dur labeur professionnel et à d'obédissants soucis de toutes natures? C'est qu'elle avait la vocation du sacrifice, la vocation de la bonté... Ses nombreux malades, désemparés par son brusque départ, lui gèreront une profonde reconnaissance, et ses collègues un souvenir très ému.

DR L. GOURFEIN-WELT.

* * *

La mort vient de mettre fin à la carrière de médecin du Dr Sophie de Patton, personnalité de valeur, dont l'activité restera un haut exemple de dévouement et d'abnégation.

Bien que membre de plusieurs associations féminines, le Docteur Sophie de Patton, entièrement absorbée par une vie professionnelle intense, n'assistait qu'exceptionnellement à leurs réunions où, trop modeste, il ne lui serait pas venu à l'idée de se mettre en avant. Très sympathique aux revendications féministes — comment aurait-elle pu ne pas l'être, elle que toute injustice indignait? — elle approuvait celles qui s'en occupaient activement. Sans être militante, elle servait cependant la cause des femmes par son admirable vie de médecin, image tangible de ce que peuvent un cerveau et un cœur féminins. Quel contraste entre son physique si menu et son énergie! Elle savait toujours surmonter sa fatigue pour aller, sans compter, prodiguer ses soins aux malades, qu'elle savait si bien encourager. Aucun mot ne peut exprimer la bonté sans limite de cette femme pleine de compassion pour les souffrances d'autrui, de charité

pour les humbles et de désintéressement. L'exercice de la médecine n'était pas pour elle une affaire, mais une vocation. Sa nombreuse clientèle appartenait à tous les milieux.

La foule de ses patients venus à l'église russe, le jour de ses obsèques, montre le vide que laisse son départ. Ce fut pendant 2 heures d'horloge, que, profondément émus, tous assistèrent à un service divin célébré dans une langue étrangère à la plupart et dont beaucoup ne comprenaient pas les symboles, mais surent apprécier l'apaisement dispensé par des chœurs magnifiques. Sur la tombe, ce fut un médecin de Lausanne, le Dr Bonjour, qui rappela avec émotion la belle carrière que, pendant plus de 35 ans, le Dr Sophie de Patton remplit à Genève, ville où elle avait fait ses études sous la direction des professeurs Alcide Jentzer et Girard et à laquelle elle était très attachée.

Profonde est la reconnaissance que gardent au Dr de Patton ceux qui ont bénéficié de ses soins éclairés et dévoués.

Nelly SCHREIBER-FAVRE, AV.

Les femmes et l'Eglise

Dans sa séance du 27 octobre, le Synode de l'Eglise nationale évangélique réformée du Canton de Vaud a décidé, sans discussion, à l'unanimité moins quatre voix (dont deux habitants d'Yverdon, citadelle de l'antiféminisme) de mettre à l'ordre du jour des assemblées de paroisse de 1938 la question de l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques.

M. G. Chamorel, président de la Commission synodale, a souligné que l'on ne devait pas ignorer la part importante prise par les femmes à la vie de l'Eglise et que cette étude était un geste de déférence à l'égard de la Fédération des Unions de Femmes du canton, qui a pris cette initiative, et des dix associations féminines vaudoises qui ont signé une lettre dans ce sens.

On se rappelle que la question a déjà été discutée en 1922 et résolue par la négative à la suite d'un plébiscite officieux qui avait été fort mal organisé et même saboté par certaines autorités communales. S. B.

Du coût actuel de la vie

Nous empruntons les détails suggestifs qui suivent à la conférence récemment faite à l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses à Bâle par Mme Schöner-Regenass, membre de la Commission fédérale de contrôle des prix. (Réd.).

Un an ayant passé depuis la dévaluation, il est utile de jeter un regard en arrière pour se rendre compte du cours des prix durant toute cette période.

Lors de l'arrêt du Conseil Fédéral du 26 septembre 1936, toute majoration des prix sur les marchandises, sur les tarifs du gaz et de l'électricité, de l'hôtellerie, des loyers, etc. fut interdite. Mais en ce qui concerne le commerce, des autorisations de majoration de prix furent bien vite être accordées, en raison de la hausse des prix sur le marché mondial survenue en même temps que la dévaluation. Toutefois, pour toute majoration, il fallait une autorisation de l'Office fédéral de con-



Publications reçues

G.-R. DE BEER: *Madame Roland, Voyage en Suisse, 1787*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel; 24 fr. franc.

M. G.-R. de Beer, professeur à Oxford, mais habitant aussi fréquemment la Suisse que l'Angleterre, vient de publier la seule édition complète du *Voyage en Suisse* de Mme Roland, écrit uniquement pour l'instruction d'Eudora, la fille de la célèbre Egérie politique. Le premier manuscrit, sans nom d'auteur, ne parut que tronqué.

Or donc, partis de Paris le 17 juillet 1787, Mme Roland, son mari, sa fille Eudora et son beau-frère curé, arrivèrent à Genève. Notons en passant ces quelques lignes qui durent beaucoup

communes et passablement bâties. L'heureuse situation de Lausanne rachète ces inconvénients, ainsi que la bonne société où « les spéculations du négoce n'ont pas étouffé les semences de la délicatesse et du goût. On est honnête à Lausanne par instinct, par volupté peut-être. » Mais les Lausannois ont le goût du gros jeu, « qui s'ape insensiblement les bases de cette félicité ».

Voici Berne, ses fontaines, ses arcades, ses femmes « trop robustes pour les grâces et évoquant le rosbif des Anglais pour les estomacs à toute épreuve ». Voici l'Oberland, puis Schaffhouse, Bâle qui ne comptait alors que quinze mille habitants. Mme Roland note que les lois somptuaires existent partout en Suisse, mais avec des modifications. A Berne, elles sont combattues par le goût très répandu du luxe; à Zurich, plus austères, elles interdisent l'usage des voitures dans la ville à tout autre qu'aux étrangers; à Bâle, elles permettent les équipages, elles laissent toute liberté sur le nombre des domestiques, mais elles défendent de faire monter de ceux-ci derrière les carrosses.

Le récit de voyage que nous venons de résumer *grosso modo* évoque dans sa banalité et sa monotonie le charme des époques où l'on avait le temps de regarder autour de soi. Les grandes effusions, les exaltations, les débauches d'épithètes laudatives n'y abondent point, car, contrairement à la mode de son temps influencée par Jean-Jacques, Mme Roland n'est point sentimentale. Elle était avant tout une femme de tête. A l'heure où elle écrit le livre destiné à conserver aux souvenirs d'Eudora toute leur clarté, on commençait à peine à faire des voyages, surtout dans les montagnes, objets d'une sainte terreur.

La préface de M. de Beer est fort instructive à cet égard en nous donnant un aperçu des débuts touristiques féminins dans les Alpes, où les pires aventures arrivaient à ces dames mal équipées, non entraînées, mais ne doutant de rien, naturellement. Des détails sont donnés sur les gîtes d'alors par les relations des voyageuses. Ajoutons que huit reproductions hors-texte agrémentent le récit de Mme Roland, que nous recommandons sincèrement à celles qui aiment se pencher sur le passé de notre pays.

JEANNE VUILLIOMENET.

Annuaire des femmes suisses. XVII^{me} volume, de 122 pages illustré. K. J. Wyss, éditeur, Berne. Prix: 1 fr. 80.

L'annuaire pour 1938 *Jahrbuch der Schweizerfrauen*, publié uniquement en langue allemande et édité en collaboration avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses, vient de sortir de presse.

Quatorze articles dus à des plumes bien diverses présentent intelligemment les facettes de l'activité féminine intellectuelle en Suisse: tour à tour sont étudiés l'éducation, l'école, l'aide due au développement d'une pensée vraiment démocratique, la compréhension entre gens de points de vue différents, la presse, la littérature, le théâtre, l'art, la radio, le cinéma, le développement du sentiment patriotique chez les Suisses hors du pays, les milieux campagnards féminins et le mouvement des éclairés. Autant de moyens propres à assurer notre défense contre tout ce qui menace l'intégrité spirituelle du pays.

Nous avons trouvé avec grand plaisir dans l'annuaire des pages consacrées à l'intéressante romancière et poète, Cécile Lauber: une esquisse